

LETTRE DU S^a DE LA FOUGÈRE
SUR
LES DERNIERS MOMENTS
DU DUC D'ALENÇON
ET
PROCÈS-VERBAL DE L'AUTOPSIE
Fait le 11 Juin 1584.

Notre zélé collègue M. le D^r Corlieu a publié, dans nos *Annales* de 1872, une étude médicale et historique très intéressante sur la mort du duc d'Alençon. Notre collègue pense avec raison qu'il ne faut pas attribuer au poison mais bien à la phthisie la fin du frère de Henri III.

D'abord cette fin était prévue à la Cour : « Sitost que Quasimodo fut passé en l'année 1584, écrit Michel de La Huguerie en ses mémoires, je m'en allay droict à Paris, où je séjournay quelques jours pour apprendre au vray l'estat de la maladie dud. s^r duc d'Alençon, que je fuz adverty par gens qui le scavoient des médecins Lefebvre et Paumier (1), envoyez par la reyne sa mère à Chasteau-Thierry pour juger de l'issue de son mal, qui avoient fait rapport qu'il n'en échapperoit

(1) Lefebvre (Albert), reçu docteur-régent le 19 octobre 1563, mort le 12 janvier 1607.

Paumier (Julien), reçu docteur-régent le 10 novembre 1556.

poinet et qu'il languiroit pendant la fraîcheur du temps et que les chaleurs premières l'emporteroient sans double. »

De plus, un document que nous croyons encore inédit, une lettre d'un sieur de La Fougère, nous donne sur les derniers moments du duc des détails qui viennent confirmer l'opinion de M. le Dr Corlieu.

Cette lettre, adressée à un ami dont le nom ne nous a pas été révélé, a été écrite à Château-Thierry le jour même de la mort du prince.

Elle nous montre le malade entouré de ses favoris : de Fervacques, d'Aurilly (1) et Quinsay, secrétaire du prince. Au dire de Mézeray, ces trois favoris, « qui gouvernèrent le duc particulièrement, étaient gens sans honneur, tenant toujours leur maître en défiance du duc de Montpensier et des autres personnes d'honneur qui eussent pu le détourner des méchantes actions, et l'aiguillonnaient sans cesse avec des motifs tantôt de vengeance, tantôt d'agrandissement, à s'emparer des places dont ils se promettaient d'avoir les gouvernements. » En tous cas, ils assistèrent leur maître jusqu'à son dernier soupir, et, si nous en croyons le récit de La Fougère, leur conduite ainsi que leur chagrin témoignèrent assez de leur affection et de leur fidélité envers ce prince qui, dans ce moment solennel, semblait délaissé par ses proches et même par la reine sa mère. Avec ces trois favoris, nous voyons encore auprès du duc ledit de La Fougère, de Fargis (2), Jacques Berson, son prédicateur, les sieurs Vigor et

(1) Guillaume de Hautemer de Grancey de Fervacques devint plus tard maréchal de France et mourut en 1613.

Jacques de Hellenvilliers d'Aurilly était gendre de Fervacques. D'après Mézeray, c'était le fils d'un sergent de La Ferté, pres Blois, que son luth, sa voix, sa danse et autres qualités plus dignes d'affection d'une femme que d'un grand prince avaient mis en faveur auprès du duc d'Alençon.

(2) Charles d'Angennes, comte de Fargis, fut dans la suite ambassadeur de France en Espagne et mourut en 1640.

Botal (1), et probablement ses serviteurs particuliers, Dyvaille, Breuille et Leprince, qui tous semblent avoir entouré le duc d'Alençon des soins matériels et spirituels dont il eut besoin.

Le sieur de La Fougère, à la fin de sa lettre, se recommande indirectement à la bonté du roi et de la reine mère ; s'il ne fut pas répondu favorablement à ce désir, on ne peut toutefois en imputer la faute au maréchal de Biron qui, dans une lettre adressée de Château-Thierry, le 15 juin 1584, à Catherine de Médicis (2), recommande à celle-ci comme bonne politique de prendre au service du roi les personnes qui s'étaient dévouées pour celui du duc d'Alençon.

M. le D^r Corlieu, en parlant de l'autopsie qui fut faite le lendemain de la mort du duc, dit qu'elle laissait beaucoup à désirer, puisque, d'après de Thou, elle ne précisait pas le siège des parties rongées ; nous sommes heureux de pouvoir fournir à ce sujet des détails plus précis en donnant le texte latin d'une copie non signée, il est vrai, de la partie essentielle du procès-verbal de cette autopsie.

Cette copie et la lettre du s^r de la Fougère ont été puisées à la même source, à la Bibliothèque Nationale (manuscrits fonds français 3,902).

Pour faciliter une prompte lecture du procès-verbal d'autopsie, nous avons pensé devoir joindre une traduction.

(1) Botal (Léonard) était un des médecins du duc d'Alençon aux appointements de six cents livres, il n'avait pas été reçu à la Faculté de Paris ni à celle de Montpellier.

(2) *Annales 1873*, page 234.

I

LETTRE DU SIEUR DE LA FOGÈRE

SUR

LA MORT DU DUC D'ALENÇON

Jusques à maintenant (Monsieur) la douleur ne m'avoit pas laissé assez d'entendement, ny les affaires de loisir pour me pouvoir consoller avec vous de nostre commune, et pour moy trop regrettable perte ; mais aiant donné à la nature ce qu'on ne luy peut oster en ses premiers mouvements : assavoir les larmes et les sanglotz qui commencent à se changer en soupirs perpetuelz, j'ai bien voulu vous faire ce discours de la nonmoins regrettable que louable fin de Monseigneur nostre maistre, remettant celuy de sa vie à ceux qui en auront plus de loisir et plus de sçavoir que moy, pour le faire ainsi qu'il lui apartiendroit. Aussi il sera aysé à juger par sa mort de l'intégrité de sa vie puisque les sages disent que la fin louë la vie et le soir la journée. Je vous diray donc que le jour qu'il print sa médecine qui feut hier neuf^{me} de ce mois, dont la nuit précédente il avoit fort bien reposé ; et l'avoit-on trouvé à son réveil en très bon estat. Il nous donna quelque espérance d'amendement jusques aus huict ou neuf heures du soir que nous commançasmes à la perdre du tout, car alors se voulant Monseigneur avaller dans son lict pour dormir selon sa coustume, après avoir lavé sa bouche à cause de la grande altération qu'il avoit, il se releva tout aussitost en son séant, et fait appeller les médecins ausquelz il dict

qu'il ne pouvoit demeurer couché pour les grandes douleurs qu'il sentoit aus deux costez du thorax et de l'extrême difficulté de son haleine, car il perdoit la respiration dès qu'il se couchoit. Toutefois après avoir ung peu séjourné en ceste façon il demanda s'il seroit bon qu'il print un clistere, sentant son ventre se brouiller, mais luy aiant esté aporté son bourrelet, il fait encore une grande selle, et nous demanda si ce n'estoit point son soupper qu'il avoit randu, à quoy nous respondismes que non. Après il voulut essayer pour la deuxiesme et dernière fois s'il pourroit un peu reposer s'avallant encore dans son lict mais soudain qu'il y feut il appela Dyvaille, Breuille et Leprince, qui véritablement l'ont servi avec tout le soin et la dilligence possible durant le long cours de toute sa maladye, et avec autant de contentement du Maistre que de peine pour eux dont ils sont si recommandables que je panserois faillir beaucoup à mon debvoir et leur fere un tort extreme ensemble au repos de l'âme de son Al^e qui avoit bonne volonté de les recompenser, si je ne randois ce tesmoignage et ne le vous disois en passant. Or les aiant donc appellés, il voulut se remettre en son séant où il demeura sans pouvoir se recoucher jusques au lendemain après midy avec une peine incroyable et une sueur mortelle et froide, qui ne l'habandonna qu'avec la vye. Se voyant donc en ce mauvais estat et sentant sa fin s'aprocher, il demanda aus s^r Vigor et Botal qui le veilloient cette nuict là s'il y avoit point de remède à ses opressions d'haleine et douleurs de poitrine qu'il sentoit ; a quoy ils respondirent que c'estoyent des vents enfermés qui passeroient bientost. Mais luy les sentans toujours continuer en augmentant leur demanda encore s'il pourroit bien avoir le loysir de se confesser et communier et s'il vivroit bien encore une demy heure ; alors nous luy respondismes que nous ne pouvions que louer infiniment sa dévotion et que cela ne luy pourroit que beaucoup proffiter, mais aussi qu'il n'y avoit aucun peril si pressé qu'il ne peut bien atandre jusques au lendemain matin s'il en avoit envye, qui estoit le saint jour de dimanche.

Mais ce nonobstant il demanda encore fort instamment M. Berson, lequel soudain nous envoiasmes quérir pour se tenir en l'antichambre, mais il n'y peut arriver si tost qu'il eut esté nécessaire a un besoin si pressé. Cependant j'envoyay advertir Mons^r d'Aurilly comme il m'avoit prié pour ce qu'il estoit malade a cause des longues veilles; lequel estant promptement venu s'approcha du lict de son Al^{te} qui luy bailla sa main à baiser sans luy dire autre chose sinon qu'il demeurast là. Au mesme instant Mons^r de Fervacques s'en aprocha aussi à qui son Al^{te} dit en luy baillant sa main : « Fervacques, il est temps que je die adieu à tous mes amis. » Lesquelles parolles nous percèrent le cœur de telle sorte et mesme audict d'Aurilly qu'il se (1) peut si bien commander que sa douleur n'ouvrit la porte à un grand torrent de larmes, tellement que je le priay de se cacher derrière le rideau du lit, craignant que cela n'estonnast Monseigneur auquel je donnay lors un pressis et un peu de son restaurant à boire, Et continuay depuis à luy en faire prendre par intervalles jusques au dernier soupir de sa vye, suivant néantmoins tousjours l'ordonnance des médecins. Mais, Monsieur, nostre malheur voulut que le mal croissant tousjours son Al^{te} entra environ les deux heures apres minuit en un subit (2) letargique et des lors commença à perdre le sentiment de son mal avec un extrême endormissement ou plustost assoupissement de tous ses esprits. Toutefois il redemanda encore M^r Berson pour metre son âme en bon estat mais avant qu'il arrivast il se trouva si foible et abbatu qu'estant arrivé et s'apochant de luy, son Al^{te} luy feist signe de la main qu'il atendrait jusques au matin, et peu après il dict qu'il se vouloit reposer pour ce jour-là; ce qui nous atrista merveilleusement, voyant que sa vye ne tenoit plus qu'à un fillet, qui feut la cause que je feis entendre à MM^{es} de Fervacques, Aurilly et Quinsé

(1) Au lieu de : *se*, il faudrait : *ne*.

(2) Le mot : *sommeil* a été omis.

qu'il estoit temps de faire parler de Dieu à son Al^{te}. A quoy ilz respondirent tous qu'ilz ne le sçauraient faire et me prièrent que je feysse moymesme. Ce que je ne voulu refuser voyant la nécessité nous presser de plus en plus ; mais quand ce veind à l'exécuter le courage me faillit par deux ou troys fois. Toutefois le regret et desplaisir que j'eusse eu de voir mourir mon maistre ainsi me feirent résouldre, et après avoir longuement demeuré auprès de son lit, atendant qu'il ouvrist les yeux pour me demander quelque chose, je commençay à luy dire sans perdre plus l'occasion « Monseigneur, véritablement nous avons tous un grand sujet de louer Dieu, nous aiant donné un maistre si dévotieux qu'en trois ou quatre perilz extrêmes que vous avez passé, vostre premier secours a tousjours esté de vous retourner à Dieu comme au souverain médecin des humains. » Je luy dis en outre que j'avois tousjours remarqué que Dieu luy avoit faict paroistre par sa prompte et secourable main que ses prières et contricions luy avoyent esté très agréables, l'ayant par icelles dellivré de troys ou quatre perilz extrêmes dont cestuy cy estoit le moindre ; et que cela m'avoit donné la hardiesse de luy dire comme son très humble et très fidelle serviteur, que ce nous seroit une merveilleuse consolation s'il vouloit commander à M. Berson qui estoit là de faire aprester la messe en sa chambre pour rendre grâces à Dieu et le remercier du grand danger dont il l'avoit dellivré ceste nuit et même à l'heure que le jour estoit venu. Sur quoy son Al^{te} montrant de ne m'avoir entendu ne respondit un seul mot, me regardant néantmoins d'un œil fort arrêté comme pour me sémondre à luy redire ce que dessus, comme je feis troys foyes de suite, luy replicquant et reiterant les mesmes parolles. Et puis me retirant un peu, luy me regardant tousjours commença à me dire : « Hequoy, La Fougère, dites vous qu'il me fault confesser. » Je respondis qu'il avoit tousjours bien monstré n'avoir aucun besoin de l'advis d'autruy pour ce faict là, mais que toutefois si cela luy estoit agréable je m'asseurois qu'il en sentiroit aultant de contentement en son âme et de soula-

gement à son mal que nous de consolation. Lors il me dit qu'il vouloit un peu reposer et rentra soudain en son endormissement. Quelque peu de temps après en lui baillant son bassin à cracher sans qu'il ouvrit pourtant les yeux je luy demanday s'il luy plaisoit de prendre quelque chose pour se fortifier. Il me regarda lors sans respondre un seul mot, mais je ne laissay de luy apporter soudain d'un restaurant que je luy aprochay de la bouche dont il en avalla mais fort peu. Et depuis je continuay à luy en donner tousjours ainsi par l'avis des medecins sans qu'il parla de longtemps, mais la derniere chemise que nous luy changeasmes, la sienne estant toute froyde et mouillée de ses extrêmes sueurs, je le trouvé sans force quelconque. Toutefois ouvrant un peu les yeux il me demanda si son dormir n'estoit pas le dormir de la mort. Je respondis que non, ains qu'il procedoit du grand mal qu'il avoit enduré. Et prenant encore ceste occasion je luy dis que nous estions par la grâce de Dieu parvenu au saint jour du dimanche ; et s'il luy plaisoit qu'on dit la messe en sa chambre comme l'on avoit accoustumé, il feit signe que ouy. Par quoy elle feut soudain apprestée, et lors voyant le péril augmenter, on feut d'avis que M^r Berson l'admonestast de sa conscience durant la messe, ce qu'il feit si heureusement qu'à la fin d'icelle il voulut adorer le saint sacré et précieux corps de nostre Seigneur. Et après il dit qu'on le laissast reposer pour ce jour-là. Mais craignant qu'on n'eust loysir de luy faire autre chose, on luy donna l'absollution generale de l'Eglise. Un peu auparavant M^r de Fargis et moy parlant de nostre prochaine perte et regrettant infiniment que l'extrémité du mal né permit à son Al^{te} de recevoyr les derniers sacremens me dit qu'il avoit d'une eau impérialle très excellente par moyen de laquelle il pensoit que nous pourrions oster pour une petite heure ce grand endormissement et luy faire revenir la congnoissance. Ce qu'ayant tous deux communiqué à MM^{rs} de Fervacques, d'Aurilly et Quinsé, on le suplia de l'envoyer promptement quérir ; et des qu'elle feut venue nous luy en donnasmes avec un peu de son restaurant

si bien que peu après les forces luy commencèrent à revenir et l'endormissement à passer ; et m'apelant me dit : « La Fougère, mon amy, mouray-je ? » « Jésus, nenny, respondis-je, ains je m'aperçoy que depuis que vostre âme a prié Dieu et adoré son précieux corps, vous estes amandé et fortifié de la moityé ; et pleut à Dieu que vous vouleussiez parachever ce que vous avez désiré qui est de faire vos Pasques. » Il me respondit qu'il ne pouvoit parler pour ce confesser. Je replicquay que M^r Berson m'avait dit qu'il suffisoit qu'il peut faire signe de la teste d'ouy ou de non, et que la vraye confession procédoit du cœur et non des lèvres ; d'avantage que nous serions tous fort consolés et luy infiniment soulagé s'il le vouloit accomplir, et que tout estoit prest, s'il luy plaisoit de le commander, A quoy il respondit que ouy. Incontinent je luy ammenay M^r Berson qui le confirmant en ceste volonté le confessa après que nous feusmes tous sortis de la chambre, et puis le communia ; le tout si dévotement et tant à nostre contentement que nous n'avons à souhaiter sinon de le pouvoir imiter en une si sainte, heureuse et louable fin, car non seulement il respondit par signes à la confession, ains par la force que Dieu luy donna, respondit avec une parole assez ferme tellement que peu après il me rappella encore et me dit qu'il ne mourroit pas. En disant aultant à M^r d'Aurilly en ses propres mots : « Courage, je pense que Dieu me dellivrera de la mort pour ceste fois. » « Vous voyez, Monseigneur, dis-je alors, le bénéfice et prompt secours que vous recevez de ce grand et souverain médecin de nos âmes et de nos corps. » A quoy il monstra de prandre fort grand plaisir et continua tousjours en ceste sainte méditation jusques à ce qu'il rendit son âme à Dieu pure et nette (côme je croy) de toute souilleure, qui feut bientost après heure de midy estant passée, car luy aiant donné un peu de son restaurant, je n'eus loysir de remettre son verre sur le buffet que je le trouvay couché sur le costé droit, chose qu'il n'avait peu faire jusques alors. Et n'y feut pas longtemps que je l'ouys comme ronfler d'une certaine façon qui me gella tout le cœur ;

Parquoy m'aprouchant incontinent pour veoyr ce que c'estoit, j'aperçeus que sa respiration cessoit et qu'il commençoit à s'en aller à meilleure vye. Aussitost j'appellay les médecins de l'âme qui luy feurent plus utiles et nécessaires que les autres ; car en parlant de Dieu, ils eurent le loysir de luy donner l'extrême onction, qu'il avoit demandé à M^r Berson à la fin de sa confession, lequel avoit tenu le saint huille tout prest sur l'autel de la chapelle que nous avions laissé tout dressé dans sa chambre pour ce sujet et prier Dieu sans cesse. Je ne vous diray pas quelle estrange désolation je veis lors en ceste infortunée chambre car cela ne se peult exprimer par aucune sorte de langage, mais je vous diray bien que M^r d'Aurilly à qui je m'arrestay plus qu'à tous les autres, l'aymant pour avoir recongneu son bon naturel et sa dilligence à servir son Al^{te} nuit et jour durant sa maladie, lequel me fait tant de pitié qu'oublyant ma propre perte et ma douleur je ne sentis lors que la sienne, et certainement il eut esmeu un tigre à pitié, voyre la cruauté même. A moy il m'arriva un tel assoupissement que je demeuray presque sans sentiment jusques à la nuit suivante, que ma douleur surmonta la raison par la sollicitude de sorte que je ne puis encore trouver moyen d'apaiser mon ennuy ny d'arrester mes larmes, vous jurant que je n'eusse jamais veu de sentir une si vive ny si longue douleur pour une perte qui m'estoit quasi assurée dès longtemps. M^r de Quinsé parla de quelque chose à son Al^{te} un peu après sa communion, mais mon intention n'est que de vous dire seulement ce que je scay vous pouvoir apporter quelque consolation et à tous les bons serviteurs suyvant la pure vérité, ainsi que plusieurs vous pourront tesmoigner, car l'ayant veu et observé plus soigneusement que nul autre pour le contentement qu'il m'a fait d'avoir eu mon service agréable durant toute sa maladie, et m'y estant asubjecti avec tout le soin, l'industrie et la dilligence que j'ay peu et j'ose dire encore à son contentement selon la démonstration qu'il en a faites, je puis mieux que nul autre le vous faire autant fidèlement

que véritablement entendre, ne m'estant resté que cela pour toute récompence avec la perpétuelle mémoire de sa piété et bonté, le désir de l'imiter et le regret de l'avoir perdu ; sachant bien néantmoins que s'il eust vescu, je me fusse resenti de ses bienfaits, dont je ne suis privé que par l'empeschement que m'en ont donné ceux qui autrefois ne m'aymoient pas beaucoup. Toutefois j'espère tant en la bonté du Roy et de la Royne sa mère qu'en reconnoissant pour le moins ma fidelle servitude, ilz me garantiront des mains de la nécessité et du désespoir où me pourroit attirer la continuelle souvenance d'une si grande perte, laquelle au contraire de toutes les autres qui s'afoiblissent et anéantissent par le temps (1) mesme plus grande et plus insupportable. J'espère après avoir randu les derniers devoirs à l'heureuse mémoire de Monseigneur de m'aller getter aux pieds de leurs Maj^{tes} afin que tousjours ilz me puissent reconnoistre pour leur très humble et très fidelle serviteur et sujet. Et cependant je pryé Dieu vous donner,

Monsieur et amy, la consolation qui nous est nécessaire.

A Chaûry, le x^{me} Juing 1584.

Votre bien humble serviteur,

DE LA FougÈRE.

(Bibl. nat^{le}, manuscrits fond. franç. 3,902, folio 283 et sq.)

(1) De La Fougère, dans son émotion, aura oublié le verbe : sera.

II

PROCÈS-VERBAL D'AUTOPSIE

Quæ observata sunt in corpore integro et dissecto defuncti principis Illustrissimi Andium (1) ducis die 11 Junii 1584 presentibus subsignatis medicis Regis et principis illustrissimi defuncti et chirurgis.

Cutis externa ad ventrem, inferiorem ventriculum et circa regionem jecoris colore livida et subnigra apparuit.

Musculi abdominis et qui attinebant ad intestina colore sublividi. Epiploon magna ex parte absumptum

III

TRADUCTION

Autopsie de défunt prince très illustre le duc d'Anjou, faite le 11 juin 1584, en présence des soussignés, médecins du roi et de l'illustre prince défunt, et chirurgiens.

La surface de la peau sur le ventre, la partie inférieure de l'estomac et autour de la région du foie, avait une coloration plombée et noirâtre.

Les muscles de l'abdomen, et qui étaient attachés aux intestins, avaient une teinte un peu livide,

(1) Le duc d'Alençon portait également le titre de duc d'Anjou depuis l'avènement de son frère, Henri III, au trône de France.

et quod supererat livescens.

Intestina videbantur innatare copiosis excrementis serosis, biliosis; bilis quoque magna refusio in abdomen parte dextra.

Splen superficie tenuis integer et laudabilis in cujus tamen substantia interiore repertum est pus album citra manifestum abcessum.

Ventriculus parte exteriori integer, interioribus aliquibus partibus apparuit ceu sideratus.

Hepar supra modum naturalem molis erat magna, situm parte dextra inhaerens costis ad regionem diaphragmatis, inhaerebat quoque diaphragmati partibus distinctis et separatis, qua parte principis illustrissimus solebat dolere.

Pulmones quintuplo majores quam decerent ita ut totum thoracem implerent nulla vacuitate relicta inhaerebant utrinque costis potis-

l'épiploon était en grande partie détruit (gangrené) et ce qui en restait était noirâtre.

Les intestins semblaient nager dans d'abondantes excréments séreuses et bilieuses; il y avait un grand épanchement de bile dans la région droite de l'abdomen.

La rate à la surface seulement était intacte et de bonne apparence, cependant on trouva à l'intérieur un pus blanc sans y voir d'abcès.

L'estomac intact à sa partie extérieure parut dans quelques parties internes comme desséché.

Le foie avait un volume plus grand que de coutume, situé à gauche et adhérent aux côtes vers la région du diaphragme, il adhérait également au diaphragme par quelques points de contact; c'est de ce côté que le prince éprouvait toujours une douleur.

Les poumons étaient cinq fois plus volumineux qu'à l'état normal, de sorte qu'ils emplissaient tout le thorax et adhéraient sans laisser

simum parte dextrâ, toti per suam substantiam purulenti erant, polissimum vero parte dextrâ quâ contagio communicata fuit plevræ et costis ita ut plevra exesa fuerit et costæ superficie tenus jam comescæ essent. Inhærebant quoque pulmones diaphragmati. In thoracis parte sinistra multus humor serosus et saniosus continebatur.

Cerebrum totum copiosa humiditate serosa madebat et stagnabat quâ etiam humiditate repleti erant ventriculi duo anteriores. Parte sinistra cerebri reperta est ossea quædam substantia dura sicca quæ concludebatur utraque meninge.

aucun vide aux côtes, surtout à droite; ils étaient entièrement purulents, principalement celui de droite par lequel l'infection fut communiquée à la plèvre et aux côtes comme si la plèvre eût été rongée et la surface des côtes déjà entamée. Les poumons adhéraient aussi au diaphragme; la région gauche du thorax contenait beaucoup de sérosités et de pus.

Toute la cervelle nageait dans une liqueur séreuse, dont était remplie également la région antérieure des deux ventricules. On trouva dans la partie gauche de la cervelle une certaine substance osseuse, dure et sèche qui était emprisonnée entre chaque meninge.

(*Bibl. nat.*, manus. fond. franç. 3,902, f° 289.)

CH. LÉGUILLETTE.